

Le rapport trimestriel aux actionnaires de Great-West Lifeco Inc. pour le deuxième trimestre de 2025, y compris son rapport de gestion et ses états financiers consolidés pour le trimestre et le semestre clos le 30 juin 2025, est accessible sur les sites greatwestlifeco.com/fr/rapports-financiers et sedarplus.com. Les lecteurs sont priés de se reporter aux rubriques Mode de présentation, Mise en garde à l'égard des déclarations prospectives et Mise en garde à l'égard des mesures financières et des ratios non conformes aux PCGR à la fin du présent communiqué pour obtenir de plus amples renseignements sur les informations à fournir.

Tous les chiffres sont exprimés en millions de dollars canadiens, à moins d'indication contraire.

Great-West Lifeco annonce un bénéfice fondamental record ainsi que son intention de racheter des actions additionnelles pour un montant de 500 M\$

- Le bénéfice fondamental s'est chiffré à plus de 1,1 G\$, en hausse de 11 % par rapport au deuxième trimestre de 2024, alors que le bénéfice fondamental par action s'est établi à 1,24 \$, en hausse de 12 % par rapport au deuxième trimestre de 2024.
- Le bénéfice net s'est chiffré à 894 M\$, ou 0,96 \$ par action, en baisse de 11 % par rapport au deuxième trimestre de 2024.
- Le rendement des capitaux propres fondamental s'est établi à 17,4 %, et le rendement des capitaux propres, à 14,9 %.
- Le ratio du TSAV s'est établi à 132 % et la trésorerie de Lifeco à 2,1 G\$.
- La valeur comptable par action s'est chiffrée à 27,38 \$, en hausse de 8 % d'un exercice à l'autre.
- La compagnie a racheté 6,3 millions d'actions au deuxième trimestre, pour un coût total de 321 M\$, et elle a l'intention de racheter des actions additionnelles pour un montant de 500 M\$ en 2025.

Winnipeg (Manitoba), le 5 août 2025. – Great-West Lifeco Inc. (Lifeco ou la compagnie) a annoncé aujourd'hui ses résultats pour le deuxième trimestre de 2025.

« Nous avons généré une croissance à deux chiffres du bénéfice fondamental au deuxième trimestre, principalement en raison du rendement solide de nos secteurs d'activité Gestion du patrimoine et Garanties collectives, et nous avons traversé avec succès une période de volatilité accrue sur le marché », a déclaré David Harney, président et chef de la direction de Great-West Lifeco. « Je suis particulièrement satisfait de la solide performance sous-jacente d'Empower, qui demeure bien positionnée pour stimuler une croissance à deux chiffres du bénéfice fondamental dans l'avenir. Dans l'ensemble, nous sommes sur la bonne voie pour atteindre ou dépasser tous nos objectifs à moyen terme, grâce à notre solide capital généré, à notre bilan sain et à l'attention soutenue que nous prêtons à la mise en œuvre de nos stratégies de croissance. »

Principaux points saillants financiers

	Trimestre			Cumul annuel	
	T2 2025	T1 2025	T2 2024	2025	2024
Bénéfice					
Bénéfice fondamental ¹	1 149 \$	1 030 \$	1 038 \$	2 179 \$	2 016 \$
Bénéfice net	894 \$	860 \$	1 005 \$	1 754 \$	1 965 \$
Bénéfice par action					
Bénéfice fondamental par action ²	1,24 \$	1,11 \$	1,11 \$	2,35 \$	2,16 \$
Bénéfice net par action	0,96 \$	0,92 \$	1,08 \$	1,89 \$	2,11 \$
Rendement des capitaux propres					
Rendement des capitaux propres fondamental ^{2, 3}	17,4 %	17,2 %	17,2 %		
Rendement des capitaux propres	14,9 %	15,6 %	16,2 %		

¹ Cette mesure est une mesure financière non conforme aux PCGR. Se reporter à la rubrique Mesures financières et ratios non conformes aux PCGR du présent document pour obtenir de plus amples renseignements.

² Le bénéfice fondamental par action et le rendement des capitaux propres fondamental sont des ratios non conformes aux PCGR. Se reporter à la rubrique Mesures financières et ratios non conformes aux PCGR du présent document pour obtenir de plus amples renseignements.

³ Le rendement des capitaux propres fondamental et le rendement des capitaux propres – activités poursuivies sont calculés à l'aide du bénéfice et des capitaux propres attribuables aux détenteurs d'actions ordinaires applicables pour les quatre derniers trimestres.

Le bénéfice fondamental¹ pour le deuxième trimestre s'est chiffré à 1 149 M\$ (1,24 \$ par action ordinaire), en hausse de 11 %, comparativement à 1 038 M\$ il y a un an. Ces résultats solides reflètent la croissance à deux chiffres du bénéfice fondamental de nos secteurs d'activité Gestion du patrimoine et Garanties collectives, qui découle principalement d'une croissance des nouvelles affaires et de l'augmentation des niveaux des marchés boursiers, ainsi que l'amélioration des résultats au chapitre de l'assurance et de l'incidence des fluctuations des devises, facteurs contrebalancés en partie par la baisse du bénéfice relatif au surplus découlant de la diminution des rendements. Le bénéfice fondamental comprenait également un avantage pour une modification de certaines estimations liées à l'impôt relativement à des questions fiscales d'exercices antérieurs, facteur contrebalancé par les incidences liées au crédit de 51 M\$ (après impôt).

Le bénéfice net lié aux activités poursuivies de 894 M\$ (0,96 \$ par action ordinaire), au deuxième trimestre, comparativement à 1 005 M\$ à l'exercice précédent, reflète principalement la hausse des charges liées aux initiatives de transformation des activités annoncées plus tôt au cours de l'exercice, ainsi que l'expérience défavorable sur le marché.

Faits saillants

- Solide performance sous-jacente :
 - Le bénéfice fondamental s'est établi à 1 149 M\$, un record, en hausse de 11 % d'un exercice à l'autre, en raison d'une croissance à deux chiffres du bénéfice fondamental dans nos secteurs d'activité Gestion du patrimoine et Garanties collectives.
 - Le rendement des capitaux propres fondamental et le rendement des capitaux propres, qui se sont établis respectivement à 17,4 % et 14,9 %, demeurent bien positionnés pour croître, en raison de la solide croissance au sein de notre exploitation américaine, qui est plus efficace sur le plan de l'utilisation du capital, et des nouveaux rachats d'actions.
 - Le capital généré, qui a été solide, et la trésorerie de 2,1 G\$ de Lifeco continuent d'offrir une souplesse considérable.
- Poursuite du repositionnement du portefeuille vers des activités à forte croissance et efficaces sur le plan de l'utilisation du capital, particulièrement celles des secteurs d'activité Retraite et Gestion du patrimoine :
 - Le total de l'actif des clients⁴ s'est établi à 3,0 billions de dollars, dont une tranche de 1,0 billion de dollars représente l'actif géré ou sous services-conseils⁴ générant des marges plus élevées.
 - La croissance de l'actif des clients a été forte dans les secteurs d'activité Retraite et Gestion du patrimoine, où elle s'est chiffrée respectivement à 11 % et 16 %.
 - Croissance à deux chiffres du bénéfice fondamental dans notre secteur d'activité Garanties collectives, attribuable aux solides résultats au chapitre de l'invalidité de longue durée au sein de l'exploitation canadienne qui reflètent le maintien d'une discipline en matière de tarification.
- L'exploitation américaine continue de réaliser une croissance solide du bénéfice fondamental :
 - Le bénéfice fondamental de l'exploitation américaine a augmenté de 13 % d'un exercice à l'autre, excluant les incidences liées au crédit de 37 M\$ US au deuxième trimestre de 2025 et de 29 M\$ US au deuxième trimestre de 2024, ainsi qu'un ajustement favorable des honoraires non récurrent porté au bénéfice de 22 M\$ US au deuxième trimestre de 2024. La croissance du bénéfice fondamental s'explique par la hausse du solde moyen des comptes des clients et du nombre de participants de régimes, ainsi que par la vigueur continue des entrées (sorties) nettes du secteur d'activité Gestion du patrimoine.
 - Le secteur d'activité Retraite d'Empower devrait générer des entrées nettes liées aux régimes d'au moins 25 G\$ US pour le second semestre de 2025, ce qui contrebalancera amplement une résiliation notable survenue au deuxième trimestre de 2025⁵.
 - Les entrées (sorties) nettes⁶ du secteur d'activité Gestion du patrimoine – Empower se sont améliorées de 83 %, pour se chiffrer à 2,9 G\$ US, par rapport à l'exercice précédent, principalement en raison des résultats solides découlant des souscriptions liées aux transferts.

⁴ Cette mesure est une mesure financière non conforme aux PCGR. Se reporter à la rubrique Mesures financières et ratios non conformes aux PCGR du présent document pour obtenir de plus amples renseignements.

⁵ Cette mesure sert d'indicateur de la capacité de la compagnie à attirer de nouvelles affaires et à conserver les affaires existantes et comprend les flux de trésorerie liés aux fonds distincts et aux fonds communs de placement exclusifs et non exclusifs.

⁶ Se reporter à la rubrique Mise en garde à l'égard des déclarations prospectives pour obtenir de l'information sur les entrées nettes estimatives liées aux régimes du secteur d'activité Retraite d'Empower.

- Le nombre de participants de régimes servis par Empower se chiffrait à 18,5 millions au 30 juin 2025, en hausse de 3 % par rapport à l'exercice précédent, ce qui reflète principalement la croissance interne solide enregistrée au cours des 12 derniers mois.
- Empower a considérablement renforcé son offre de produits en établissant des partenariats avec des sociétés de gestion d'actifs de premier ordre afin de fournir des options de placement sur les marchés privés aux participants de régimes 401k.
- Le bilan solide permet d'offrir une souplesse financière considérable :
 - Le ratio du TSAV⁷ s'est établi à 132 %, en hausse de 2 points de pourcentage par rapport au premier trimestre de 2025, en raison du fort capital fondamental généré et de la diminution des remises à Lifeco.
 - Le ratio d'endettement de 28 % est demeuré inchangé par rapport au trimestre précédent, mais s'est établi à 27 % sur une base pro forma, déduction faite du remboursement prévu des billets de premier rang de 500 M\$ US venant à échéance le 12 août 2025.
 - La trésorerie de Lifeco de 2,1 G\$ reflète les importants rachats d'actions effectués au cours du trimestre.
 - La Compagnie a l'intention de racheter des actions ordinaires additionnelles pour un montant de 500 M\$ en 2025 en vertu de son offre publique de rachat dans le cours normal des activités, en plus des rachats de 500 M\$ annoncés le 7 mai 2025 et des achats effectués pour compenser la dilution en vertu de ses régimes de rémunération fondée sur des actions.

⁷ Le ratio du Test de suffisance du capital des sociétés d'assurance-vie (TSAV) est fondé sur les résultats consolidés de La Compagnie d'Assurance du Canada sur la Vie, la principale filiale en exploitation de Lifeco au Canada. Le ratio du TSAV est calculé conformément à la ligne directrice sur le Test de suffisance du capital des sociétés d'assurance-vie du Bureau du surintendant des institutions financières.

RÉSULTATS D'EXPLOITATION SECTORIELS POUR LE DEUXIÈME TRIMESTRE DE 2025

Aux fins de la présentation de l'information, les résultats d'exploitation consolidés de Lifeco sont regroupés en cinq secteurs à présenter, soit l'exploitation américaine, l'exploitation canadienne, l'exploitation européenne, le secteur Solutions de gestion du capital et des risques et l'exploitation générale, lesquels reflètent la structure de gestion et la structure interne de la compagnie. Pour obtenir de plus amples informations, se reporter au rapport de gestion intermédiaire de la compagnie pour le deuxième trimestre de 2025.

	Trimestre			Cumul annuel	
	T2 2025	T1 2025	T2 2024 (retraité) ⁹	2025	2024 (retraité) ⁹
Bénéfice fondamental par secteur⁸					
Exploitation américaine	341 \$	365 \$	335 \$	706 \$	637 \$
Exploitation canadienne	375	316	360	691	700
Exploitation européenne	262	239	236	501	462
Solutions de gestion du capital et des risques	229	213	199	442	404
Exploitation générale	(58)	(103)	(92)	(161)	(187)
Total du bénéfice fondamental	1 149 \$	1 030 \$	1 038 \$	2 179 \$	2 016 \$
Bénéfice net lié aux activités poursuivies par secteur					
Exploitation américaine	305 \$	338 \$	281 \$	643 \$	523 \$
Exploitation canadienne	255	301	373	556	764
Exploitation européenne	126	167	231	293	447
Solutions de gestion du capital et des risques	194	184	164	378	434
Exploitation générale	14	(130)	(44)	(116)	(132)
Bénéfice net lié aux activités poursuivies	894 \$	860 \$	1 005 \$	1 754 \$	2 036 \$
Bénéfice net (perte nette) lié aux activités abandonnées	–	–	–	–	(115)
Profit net à la cession d'activités abandonnées	–	–	–	–	44
Total du bénéfice net	894 \$	860 \$	1 005 \$	1 754 \$	1 965 \$

⁸ Cette mesure est une mesure financière non conforme aux PCGR. Se reporter à la rubrique Mesures financières et ratios non conformes aux PCGR du présent document pour obtenir de plus amples renseignements.

⁹ La compagnie a modifié les classements par secteur et par secteur d'activité pour 2025, ce qui s'est traduit par le retraitement de certains chiffres comparatifs.

EXPLOITATION AMÉRICAINE

- Bénéfice fondamental de 247 M\$ US (341 M\$) et bénéfice net lié aux activités poursuivies de 222 M\$ US (305 M\$) pour l'exploitation américaine** – Le bénéfice fondamental est demeuré essentiellement inchangé par rapport au deuxième trimestre de 2024. La hausse des honoraires découlant de la croissance des activités et les incidences favorables liées aux marchés ont été contrebalancées par les incidences liées au crédit de 37 M\$ US pour le trimestre, ainsi que par la diminution des produits tirés des écarts. Le bénéfice fondamental pour le deuxième trimestre de 2024 incluait les incidences défavorables liées au crédit de 29 M\$ US, ainsi qu'un ajustement favorable des honoraires non récurrent porté au bénéfice de 22 M\$ US.

EXPLOITATION CANADIENNE

- **Bénéfice fondamental de 375 M\$ et bénéfice net de 255 M\$ pour l'exploitation canadienne** – Le bénéfice fondamental a augmenté de 15 M\$, ou 4 %, par rapport au trimestre correspondant de l'exercice précédent, ce qui reflète une performance solide dans l'ensemble des activités, notamment à l'égard de l'amélioration des résultats au chapitre de l'assurance dans le secteur d'activité Garanties collectives, contrebalancée en partie par la baisse du bénéfice relatif au surplus. Les charges liées à la transformation des activités ont eu une incidence sur le bénéfice net, conformément aux initiatives de transformation annoncées précédemment.

EXPLOITATION EUROPÉENNE

- **Bénéfice fondamental de 262 M\$ et bénéfice net de 126 M\$ pour l'exploitation européenne** – Le bénéfice fondamental a augmenté de 26 M\$, ou 11 %, par rapport au trimestre correspondant de l'exercice précédent, ce qui s'explique principalement par la hausse des honoraires du secteur d'activité Gestion du patrimoine attribuable à la hausse de l'actif des clients, ainsi que par l'incidence des fluctuations des devises. Ces facteurs ont été contrebalancés en partie par la baisse du bénéfice relatif au surplus.

SOLUTIONS DE GESTION DU CAPITAL ET DES RISQUES

- **Bénéfice fondamental de 229 M\$ et bénéfice net de 194 M\$ pour le secteur Solutions de gestion du capital et des risques** – Le bénéfice fondamental a augmenté de 30 M\$, ou 15 %, par rapport au trimestre correspondant de l'exercice précédent, principalement en raison de la vigueur continue des volumes de nouvelles affaires dans les Solutions de gestion du capital et de l'amélioration des résultats en ce qui concerne les sinistres.

DIVIDENDES TRIMESTRIELS

Le conseil d'administration a approuvé le versement d'un dividende trimestriel de 0,61 \$ par action sur les actions ordinaires de Lifeco payable le 29 septembre 2025 aux actionnaires inscrits à la fermeture des bureaux le 29 août 2025.

De plus, le conseil d'administration a approuvé le versement des dividendes trimestriels sur les actions privilégiées de Lifeco de la manière suivante :

Actions privilégiées de premier rang	Montant par action
Série G	0,3250 \$
Série H	0,30313 \$
Série I	0,28125 \$
Série L	0,353125 \$
Série M	0,3625 \$
Série N	0,109313 \$
Série P	0,3375 \$
Série Q	0,321875 \$
Série R	0,3000 \$
Série S	0,328125 \$
Série T	0,321875 \$
Série Y	0,28125 \$

Les dividendes dont il est question ci-dessus sont des dividendes admissibles aux fins de la *Loi de l'impôt sur le revenu* (Canada) et de toute loi provinciale similaire.

Rachats d'actions en vertu de l'offre publique de rachat dans le cours normal des activités

La Compagnie a l'intention de racheter des actions ordinaires additionnelles pour un montant de 500 M\$ en 2025 en vertu de son offre publique de rachat dans le cours normal des activités, en plus des rachats de 500 M\$ annoncés le 7 mai 2025 et des achats effectués pour compenser la dilution en vertu de ses régimes de rémunération fondée sur des actions. Ces rachats dépendent des conditions du marché, des approbations réglementaires applicables, de la capacité de la compagnie à effectuer les rachats avec prudence et de l'apparition d'autres occasions stratégiques.

Estimations des analystes

L'estimation moyenne des analystes qui suivent la compagnie à l'égard du bénéfice par action et bénéfice fondamental par action pour le trimestre était respectivement de 1,07 \$ et 1,17 \$.

Conférence téléphonique portant sur le deuxième trimestre de 2025

La conférence téléphonique et la webémission audio portant sur le deuxième trimestre de Lifeco auront lieu le mercredi 6 août 2025 à 8 h 30 (heure de l'Est).

La webdiffusion en direct de la conférence téléphonique sera accessible sur le site [Deuxième trimestre de 2025 – Webémission et conférence téléphonique](#) ou en composant le 1 833 752-3481 (sans frais) ou le 1 647 846-7232 pour les participants internationaux.

Il sera possible d'écouter la conférence téléphonique après l'événement en consultant notre site Web ou bien en composant le 1 855 669-9658 (sans frais au Canada) ou le 1 412 317-0088 (sans frais aux États-Unis) et en utilisant le code d'accès 6604451.

Vous trouverez ci-jointes les principales données financières.

GREAT-WEST LIFECO INC.

Great-West Lifeco est une société de portefeuille spécialisée dans les services financiers engagée à bâtir un avenir plus solide, plus inclusif et plus sûr financièrement. Elle exerce ses activités au Canada, aux États-Unis et en Europe sous les marques de la Canada Vie, d'Empower et d'Irish Life. Ensemble, nous fournissons des solutions de gestion du patrimoine, de retraite, de régime de garanties offert par l'employeur et d'assurance et de gestion des risques à nos relations clients, qui se chiffrent à plus de 40 millions. Au 30 juin 2025, le total de l'actif des clients de Great-West Lifeco se chiffrait à 3 billions de dollars.

Les actions de Great-West Lifeco se négocient à la Bourse de Toronto (TSX) sous le symbole GWO, et la compagnie est membre du groupe de sociétés de Power Corporation. Pour en apprendre davantage, consultez le site greatwestlifeco.com/fr.

Mode de présentation

Les états financiers consolidés intermédiaires résumés de Lifeco pour la période close le 30 juin 2025 ont été préparés conformément aux Normes internationales d'information financière (les normes IFRS), sauf indication contraire, et constituent la base des chiffres présentés dans le présent communiqué, sauf indication contraire.

Mise en garde à l'égard des déclarations prospectives

À l'occasion, Lifeco présente, par écrit ou verbalement, des déclarations prospectives au sens des lois sur les valeurs mobilières applicables, y compris dans le présent communiqué de presse. Les déclarations prospectives comprennent des énoncés de nature prévisionnelle, dépendent de conditions ou d'événements futurs ou s'y rapportent, ou comprennent des termes comme « atteindre », « ambition », « anticiper », « croire », « pouvoir », « estimer », « s'attendre à », « initiatives », « avoir l'intention de », « objectif », « occasion », « compter », « potentiel », « projeter », « cibler », et d'autres expressions semblables ainsi que les formes négatives, futures ou conditionnelles de ces termes. Les déclarations prospectives peuvent aussi porter, notamment, sur la compagnie et son exploitation, ses activités (y compris la répartition des activités), sa situation financière, sa performance financière prévue (y compris les produits, le bénéfice ou les taux de croissance, ainsi que les objectifs financiers à moyen terme), ses stratégies et ses perspectives, les coûts et les avantages attendus des acquisitions et dessaisissements (y compris le calendrier des activités d'intégration et le calendrier et l'étendue des synergies en matière de produits et de charges), le calendrier et l'étendue des charges prévues au titre de la transformation, les dépenses ou les investissements prévus (notamment les investissements dans l'infrastructure technologique et dans les capacités et solutions numériques, ainsi que les investissements dans les partenariats stratégiques), le calendrier et l'achèvement de l'acquisition par IPC des actifs de gestion du patrimoine de De Thomas Wealth Management, la création et la réalisation de valeur et les occasions de croissance, l'innovation en matière de produits et services, les montants prévus des dividendes, les réductions de coûts et les économies prévues, les activités prévues en matière de gestion du capital et l'utilisation prévue du capital, le calendrier et l'entendue des rachats d'actions possibles, la part de marché, l'estimation des sensibilités au risque relatif à la suffisance du capital, l'estimation des sensibilités au risque financier (y compris en raison des conditions actuelles du marché), les entrées nettes attendues liées aux régimes, la conjoncture mondiale prévue, les effets potentiels des catastrophes, les effets potentiels des événements et conflits géopolitiques et l'incidence des faits nouveaux en matière de réglementation sur la stratégie d'affaires, les objectifs de croissance et le capital de la compagnie.

Les déclarations prospectives sont fondées sur des prédictions, des prévisions, des estimations, des projections, des attentes et des conclusions à l'égard d'événements futurs qui étaient établies au moment des déclarations et sont, par leur nature, assujetties, entre autres, à des risques, à des incertitudes et à des hypothèses concernant la compagnie, à des facteurs économiques et au secteur des services financiers dans son ensemble, y compris les secteurs de l'assurance, de la gestion du patrimoine et des solutions de retraite. Ces déclarations ne garantissent pas la performance financière future, et les événements et les résultats réels pourraient s'avérer significativement différents de ceux qui sont énoncés ou sous-entendus dans les déclarations prospectives. Plusieurs de ces hypothèses reposent sur des facteurs et des événements sur lesquels la compagnie n'exerce aucun contrôle, et rien ne garantit qu'elles se révéleront exactes. En ce qui a trait aux rachats d'actions possibles, le montant et le calendrier des rachats réels dépendront du bénéfice, des besoins de trésorerie et de la situation financière de la compagnie, des conditions du marché, de notre capacité à effectuer les rachats de façon prudente, des exigences de capital, des lois et règlements applicables (y compris les lois sur les valeurs mobilières applicables) et d'autres facteurs jugés pertinents par la compagnie, et ils pourraient être assujettis à des approbations ou conditions réglementaires. En ce qui a trait aux entrées nettes attendues liées aux régimes du secteur d'activité Retraite d'Empower au second semestre de 2025, l'estimation de la direction est fondée sur la somme des souscriptions prévues (excluant les services de régimes d'actionnariat) et des entrées (sorties) nettes anticipées liées aux comptes institutionnels, déduction faite des résiliations estimatives de régimes. La direction a également supposé que la performance du secteur d'activité Retraite d'Empower au cours du second semestre de 2025 serait conforme à ses attentes, qui prennent en considération les données de marché actuelles, et elle a également supposé que les souscriptions réelles, la capacité de maintenir ou d'améliorer la rétention de clients et d'obtenir des taux de conversion selon les estimations de la direction, les comportements des clients (y compris les cotisations, les rachats, les retraits et les taux de déchéance) seraient conformes aux estimations de la direction. Les déclarations sur les résultats passés au chapitre du crédit ne visent pas à être des indicateurs des résultats futurs au chapitre du crédit. Dans tous les cas, l'écart potentiel entre les résultats réels et ceux présentés dans les déclarations prospectives peut dépendre de plusieurs facteurs, faits nouveaux et hypothèses, ce qui comprend, de façon non limitative, la capacité d'intégrer les acquisitions et d'en tirer parti en réalisant les avantages et les synergies prévus, la réalisation des synergies en matière de charges et des objectifs de rétention des clients liés à l'acquisition des activités de retraite de Prudential, la capacité de la compagnie à mettre à exécution les plans stratégiques et à les adapter ou les recalibrer au besoin, la réputation de la compagnie, la concurrence, les hypothèses relatives aux ventes, aux prix et aux honoraires, le comportement des clients (y compris les cotisations, les rachats, les retraits et les taux de déchéance), les résultats au chapitre de la mortalité et de la morbidité, les charges, les ententes de réassurance, les marchés boursiers et financiers mondiaux (y compris l'accès continu aux marchés boursiers, aux marchés des titres d'emprunt et aux instruments de crédit à des conditions propices à la faisabilité économique), les tensions géopolitiques et les répercussions économiques connexes, les taux d'intérêt et les taux de change, les niveaux d'inflation, les besoins de liquidités, la valeur des placements et les ventilations d'actifs, les activités de couverture, la situation financière des secteurs et des émetteurs compris dans le portefeuille de placements de la compagnie, les notations, les impôts, les réductions de valeur du goodwill et des autres immobilisations incorporelles, les changements technologiques, les violations ou les défaillances des systèmes informatiques et de la sécurité (y compris les cyberattaques), les hypothèses à l'égard des tiers fournisseurs, les changements sur le plan de la réglementation et des lois locales et internationales, les changements de méthodes comptables et l'incidence de l'application de changements de méthodes comptables futurs, les changements de normes actuarielles, les décisions judiciaires ou réglementaires inattendues, les catastrophes, le maintien et la disponibilité du personnel et des tiers fournisseurs de services, les changements imprévus à l'égard des installations et des relations avec les clients et les employés de la compagnie, le niveau des efficiences administratives et opérationnelles, ainsi que d'autres conditions générales sur le plan économique et politique ou relatives aux marchés en Amérique du Nord et à l'échelle internationale.

La liste ci-dessus n'est pas exhaustive et il pourrait exister d'autres facteurs mentionnés dans les documents déposés par la compagnie auprès des autorités de réglementation des valeurs mobilières, y compris ceux figurant aux rubriques Gestion des risques et Sommaire des estimations comptables critiques du rapport de gestion annuel de 2024 de la compagnie, ainsi que dans la notice annuelle de la compagnie datée du 5 février 2025, à la rubrique Facteurs de risque. Ces documents ainsi que d'autres documents déposés peuvent être consultés à l'adresse www.sedarplus.com. Le lecteur est invité à examiner attentivement ces facteurs, ainsi que d'autres facteurs, les incertitudes et les événements éventuels, et à ne pas se fier indûment aux déclarations prospectives.

À moins que la loi applicable ne l'exige expressément, la compagnie n'a pas l'intention de mettre à jour les déclarations prospectives à la lumière de nouveaux renseignements, d'événements futurs ou autrement.

Mise en garde à l'égard des mesures financières et des ratios non conformes aux PCGR

Le présent communiqué de presse contient certaines mesures financières non conformes aux principes comptables généralement reconnus (les PCGR) et certains ratios non conformes aux PCGR, tels qu'ils sont définis dans le Règlement 52-112 sur l'information concernant les mesures financières non conformes aux PCGR et d'autres mesures financières. Les mesures financières non conformes aux PCGR sont désignées, sans s'y limiter, par les termes « bénéfice fondamental (perte fondamentale) », « bénéfice fondamental (perte fondamentale) (en dollars américains) », « bénéfice fondamental (perte fondamentale) – avant impôt », « bénéfice fondamental : résultat des activités d'assurance », « bénéfice fondamental : résultat net des activités de placement », « actif géré ou sous services-conseils », « actif administré », « actif des clients », « charges d'exploitation et frais administratifs fondamentaux liés aux produits sans participation » et « résultats annualisés au titre des activités d'assurance ». Les ratios non conformes aux PCGR sont désignés, sans s'y limiter, par les termes « bénéfice fondamental par action ordinaire », « rendement des capitaux propres fondamental », « ratio de distribution fondamental », « capital fondamental généré », « ratio d'efficacité », « taux d'imposition effectif – bénéfice fondamental – détenteurs d'actions ordinaires » et « marge d'exploitation fondamentale avant impôt ». Les mesures financières et ratios non conformes aux PCGR constituent, pour la direction et les investisseurs, des mesures additionnelles de la performance qui les aident à évaluer les résultats lorsqu'il n'existe aucune mesure comparable conforme aux PCGR (les normes IFRS). Toutefois, ces mesures financières et ratios non conformes aux PCGR n'ont pas de définition normalisée prescrite par les PCGR (les normes IFRS) et ne peuvent être comparés directement à des mesures semblables utilisées par d'autres sociétés. Se reporter à la rubrique Mesures financières et ratios non conformes aux PCGR du présent communiqué de presse pour consulter les rapprochements appropriés entre ces mesures et les mesures conformes aux PCGR, ainsi que pour obtenir de plus amples renseignements sur chaque mesure et ratio.

Sources et renseignements :

Médias :

Tim Oracheski

204 946-8961

media.relations@canadavie.com

Relations avec les investisseurs :

Shubha Khan

416 552-5951

shubha.khan@canadavie.com

POINTS SAILLANTS FINANCIERS (non audité)
(en millions de dollars canadiens, sauf les montants par action)

Principales données financières consolidées

	Aux et pour les trimestres clos les			Pour les semestres clos les	
	30 juin 2025	31 mars 2025	30 juin 2024	30 juin 2025	30 juin 2024
Bénéfice fondamental ¹	1 149 \$	1 030 \$	1 038 \$	2 179 \$	2 016 \$
Bénéfice net lié aux activités poursuivies ²	894	860	1 005	1 754	2 036
Bénéfice net – détenteurs d'actions ordinaires	894	860	1 005	1 754	1 965
Par action ordinaire					
De base :					
Bénéfice fondamental ³	1,24	1,11	1,11	2,35	2,16
Bénéfice net lié aux activités poursuivies	0,96	0,92	1,08	1,89	2,18
Bénéfice net	0,96	0,92	1,08	1,89	2,11
Dividendes versés	0,610	0,610	0,555	1,220	1,110
Valeur comptable par action ordinaire ²	27,38	27,61	25,36		
Ratio de distribution fondamental ³	49,2 %	55,0 %	50,0 %		
Ratio de distribution ²	63,5 %	66,3 %	51,4 %		
Ratio d'efficience ³	56,7 %	56,7 %	57,5 %		
Rendement des capitaux propres fondamentals ³	17,4 %	17,2 %	17,2 %		
Rendement des capitaux propres – activités poursuivies ²	14,9 %	15,6 %	16,2 %		
Ratio de levier financier ⁴	28 %	28 %	29 %		
Total de l'actif selon les états financiers	814 842 \$	804 144 \$	749 562 \$		
Total de l'actif géré ou sous services-conseils ¹	1 036 167	1 013 530	941 272		
Total de l'actif administré seulement ²	2 007 290	1 993 588	1 786 711		
Total de l'actif des clients ¹	3 043 457	3 007 118	2 727 983		
Total de l'actif administré ¹	3 275 298	3 238 101	2 929 042		
Total de la marge sur services contractuels (déduction faite des contrats de réassurance détenus)	13 802	13 666	13 008		
Total des capitaux propres	32 696	33 091	30 870		
Ratio du TSAV consolidé de La Compagnie d'Assurance du Canada sur la Vie ⁵	132 %	130 %	130 %		

¹ Cette mesure est une mesure financière non conforme aux PCGR. Se reporter à la rubrique Mesures financières et ratios non conformes aux PCGR du présent document pour obtenir de plus amples renseignements.

² Se reporter à la rubrique Glossaire du rapport de gestion intermédiaire de la compagnie pour le deuxième trimestre de 2025 pour obtenir de plus amples renseignements sur la composition de cette mesure.

³ Cette mesure est un ratio non conforme aux PCGR. Se reporter à la rubrique Mesures financières et ratios non conformes aux PCGR du présent document pour obtenir de plus amples renseignements.

⁴ Dans le calcul du ratio de levier financier, le solde après impôt de la marge sur services contractuels (MSC) pour les produits sans participation est inclus dans le dénominateur, excluant la MSC associée aux garanties liées aux fonds distincts, ce qui reflète le fait que la MSC représente le bénéfice futur et qu'elle est considérée comme étant du capital disponible en vertu du TSAV. Ces ratios sont des estimations fondées sur les données disponibles.

⁵ Le ratio du Test de suffisance du capital des sociétés d'assurance-vie (TSAV) est fondé sur les résultats consolidés de La Compagnie d'Assurance du Canada sur la Vie, la principale filiale en exploitation de Lifeco au Canada. Le ratio du TSAV est calculé conformément à la ligne directrice sur le Test de suffisance du capital des sociétés d'assurance-vie du Bureau du surintendant des institutions financières. Se reporter à la rubrique Gestion et suffisance du capital du rapport de gestion intermédiaire de la compagnie pour le deuxième trimestre de 2025 pour obtenir de plus amples renseignements.

BÉNÉFICE FONDAMENTAL ET BÉNÉFICE NET

Le bénéfice fondamental et le bénéfice net consolidés de Lifeco comprennent le bénéfice fondamental et le bénéfice net d'Empower, de la Canada Vie (et de ses filiales en exploitation), ainsi que les résultats d'exploitation de l'exploitation générale de la compagnie (y compris PanAgora Asset Management). Le bénéfice net pour le semestre clos le 30 juin 2024 comprend également le bénéfice de Putnam Investments présenté dans les activités abandonnées.

Pour une description détaillée du bénéfice fondamental, se reporter à la rubrique Mesures financières et ratios non conformes aux PCGR du présent document et du rapport de gestion intermédiaire de la compagnie pour le deuxième trimestre de 2025.

Pour plus de détails sur le bénéfice retraité des premier et deuxième trimestres de 2024, se reporter à la rubrique Sommaire des reclassements au titre du bénéfice du rapport de gestion intermédiaire de la compagnie pour le deuxième trimestre de 2025.

Bénéfice fondamental¹ et bénéfice net – détenteurs d'actions ordinaires par secteur

	Pour les trimestres clos les			Pour les semestres clos les	
	30 juin 2025	31 mars 2025	30 juin 2024 (retraité)	30 juin 2025	30 juin 2024 (retraité)
Bénéfice fondamental (perte fondamentale)¹					
Exploitation américaine	341 \$	365 \$	335 \$	706 \$	637 \$
Exploitation canadienne	375	316	360	691	700
Exploitation européenne	262	239	236	501	462
Solutions de gestion du capital et des risques	229	213	199	442	404
Exploitation générale	(58)	(103)	(92)	(161)	(187)
Bénéfice fondamental de Lifeco¹	1 149 \$	1 030 \$	1 038 \$	2 179 \$	2 016 \$
Éléments exclus du bénéfice fondamental					
Expérience sur le marché par rapport aux attentes ²	(104) \$	(91) \$	28 \$	(195) \$	135 \$
Révision des hypothèses et mesures prises par la direction ²	(3)	(32)	39	(35)	38
Incidences de la transformation des activités	(121)	(10)	(29)	(131)	(78)
Amortissement des immobilisations incorporelles à durée déterminée liées aux acquisitions	(38)	(37)	(37)	(75)	(75)
Incidence des modifications des lois fiscales et autres incidences fiscales	11	—	(34)	11	—
Éléments exclus du bénéfice fondamental de Lifeco	(255) \$	(170) \$	(33) \$	(425) \$	20 \$
Bénéfice net (perte nette) lié aux activités poursuivies²					
Exploitation américaine	305 \$	338 \$	281 \$	643 \$	523 \$
Exploitation canadienne	255	301	373	556	764
Exploitation européenne	126	167	231	293	447
Solutions de gestion du capital et des risques	194	184	164	378	434
Exploitation générale	14	(130)	(44)	(116)	(132)
Bénéfice net lié aux activités poursuivies de Lifeco²	894 \$	860 \$	1 005 \$	1 754 \$	2 036 \$
Bénéfice net (perte nette) lié aux activités abandonnées	—	—	—	—	(115)
Profit net à la cession d'activités abandonnées	—	—	—	—	44
Bénéfice net de Lifeco – détenteurs d'actions ordinaires	894 \$	860 \$	1 005 \$	1 754 \$	1 965 \$

¹ Cette mesure est une mesure financière non conforme aux PCGR. Se reporter à la rubrique Mesures financières et ratios non conformes aux PCGR du présent document pour obtenir de plus amples renseignements.

² Se reporter à la rubrique Glossaire du rapport de gestion intermédiaire de la compagnie pour le deuxième trimestre de 2025 pour obtenir de plus amples renseignements sur la composition de cette mesure.

MESURES FINANCIÈRES ET RATIOS NON CONFORMES AUX PCGR

Mesures financières non conformes aux PCGR

La compagnie utilise plusieurs mesures non conformes aux PCGR pour évaluer sa performance globale et chacune de ses unités d'exploitation. Une mesure financière est considérée comme une mesure non conforme aux PCGR aux fins des lois canadiennes sur les valeurs mobilières si elle est présentée autrement que conformément aux principes comptables généralement reconnus (les PCGR) utilisés aux fins de la préparation des états financiers consolidés de la compagnie. Les états financiers consolidés de la compagnie ont été préparés conformément aux normes IFRS publiées par l'IASB. Les mesures financières non conformes aux PCGR n'ont pas de définition normalisée prescrite par les PCGR et peuvent ne pas être comparables à des mesures financières semblables présentées par d'autres émetteurs. Les investisseurs peuvent se servir de ces mesures financières pour mieux comprendre comment la direction perçoit le rendement sous-jacent des activités de la compagnie.

Bénéfice fondamental (perte fondamentale)

Le bénéfice fondamental (la perte fondamentale) reflète le point de vue de la direction sur la performance sous-jacente de la compagnie et offre une autre mesure pour comprendre la performance sous-jacente des activités par rapport au bénéfice net selon les normes IFRS.

Le bénéfice fondamental (la perte fondamentale) exclut les éléments suivants du bénéfice net présenté selon les normes IFRS :

- Les incidences liées aux marchés, lorsque les rendements réels des marchés au cours de la période considérée diffèrent des rendements prévus à long terme;
- La révision des hypothèses actuarielles et les mesures prises par la direction qui influent sur l'évaluation des actifs et des passifs;
- Les incidences de la transformation des activités, qui incluent les coûts d'acquisition et de dessaisissement ainsi que les coûts de restructuration et d'intégration;
- Les règlements juridiques significatifs, les charges pour perte de valeur significatives liées au goodwill et aux immobilisations incorporelles, les incidences des pertes de valeur liées aux modifications des taux d'imposition sur la réévaluation des actifs et des passifs d'impôt différé et autres éléments fiscaux, les profits nets, pertes nettes ou coûts nets liés à la cession ou à l'acquisition d'une entreprise et le bénéfice net (perte nette) lié aux activités abandonnées;
- L'incidence directe des cours des actions et des taux d'intérêt sur l'évaluation des actifs couvrant le surplus et des passifs;
- L'amortissement des immobilisations incorporelles à durée déterminée liées aux acquisitions;
- Les autres éléments qui, lorsqu'ils sont déduits, aident à expliquer la performance sous-jacente de la compagnie.

GREAT-WEST LIFECO

Lifeco

	Pour les trimestres clos les			Pour les semestres clos les	
	30 juin 2025	31 mars 2025	30 juin 2024	30 juin 2025	30 juin 2024
Bénéfice fondamental	1 149 \$	1 030 \$	1 038 \$	2 179 \$	2 016 \$
Éléments exclus du bénéfice fondamental de Lifeco					
Expérience sur le marché par rapport aux attentes (avant impôt)	(116) \$	(113) \$	45 \$	(229) \$	181 \$
(Charge) économie d'impôt sur le résultat	12	22	(17)	34	(46)
Révision des hypothèses et mesures prises par la direction (avant impôt)	(5)	(42)	1	(47)	4
(Charge) économie d'impôt sur le résultat	2	10	38	12	34
Incidences de la transformation des activités (avant impôt)	(181)	(13)	(35)	(194)	(102)
(Charge) économie d'impôt sur le résultat	60	3	6	63	24
Amortissement des immobilisations incorporelles à durée déterminée liées aux acquisitions (avant impôt)	(51)	(51)	(52)	(102)	(102)
(Charge) économie d'impôt sur le résultat	13	14	15	27	27
Incidence des modifications des lois fiscales et autres incidences fiscales (avant impôt)	—	—	—	—	—
(Charge) économie d'impôt sur le résultat	11	—	(34)	11	—
Total avant impôt des éléments exclus du bénéfice fondamental	(353) \$	(219) \$	(41) \$	(572) \$	(19) \$
Incidence sur l'impôt sur le résultat des éléments exclus du bénéfice fondamental	98	49	8	147	39
Bénéfice net lié aux activités poursuivies	894 \$	860 \$	1 005 \$	1 754 \$	2 036 \$
Bénéfice net (perte nette) lié aux activités abandonnées (après impôt)	—	—	—	—	(115)
Profit net à la cession d'activités abandonnées (après impôt)	—	—	—	—	44
Bénéfice net – détenteurs d'actions ordinaires	894 \$	860 \$	1 005 \$	1 754 \$	1 965 \$

Exploitation américaine

	Pour les trimestres clos les			Pour les semestres clos les	
	30 juin 2025	31 mars 2025	30 juin 2024 (retraité)	30 juin 2025	30 juin 2024 (retraité)
Bénéfice fondamental	341 \$	365 \$	335 \$	706 \$	637 \$
Éléments exclus du bénéfice fondamental					
Expérience sur le marché par rapport aux attentes (avant impôt)	(3) \$	2 \$	(7) \$	(1) \$	(10) \$
(Charge) économie d'impôt sur le résultat	—	—	1	—	2
Incidences de la transformation des activités (avant impôt)	(9)	(1)	(26)	(10)	(70)
(Charge) économie d'impôt sur le résultat	3	—	4	3	16
Amortissement des immobilisations incorporelles à durée déterminée liées aux acquisitions (avant impôt)	(36)	(38)	(37)	(74)	(71)
(Charge) économie d'impôt sur le résultat	9	10	11	19	19
Bénéfice net lié aux activités poursuivies	305 \$	338 \$	281 \$	643 \$	523 \$
Bénéfice net (perte nette) lié aux activités abandonnées (après impôt)	—	—	—	—	(115)
Profit net à la cession d'activités abandonnées (après impôt)	—	—	—	—	44
Bénéfice net – détenteurs d'actions ordinaires	305 \$	338 \$	281 \$	643 \$	452 \$

Exploitation canadienne

	Pour les trimestres clos les			Pour les semestres clos les	
	30 juin 2025	31 mars 2025	30 juin 2024 (retraité)	30 juin 2025	30 juin 2024 (retraité)
Bénéfice fondamental	375 \$	316 \$	360 \$	691 \$	700 \$
Éléments exclus du bénéfice fondamental					
Expérience sur le marché par rapport aux attentes (avant impôt)	44 \$	(9) \$	35 \$	35 \$	128 \$
(Charge) économie d'impôt sur le résultat	(19)	(1)	(10)	(20)	(36)
Révision des hypothèses et mesures prises par la direction (avant impôt)	(1)	—	1	(1)	10
(Charge) économie d'impôt sur le résultat	—	—	—	—	(3)
Incidences de la transformation des activités (avant impôt)	(192)	(2)	(9)	(194)	(32)
(Charge) économie d'impôt sur le résultat	53	1	2	54	8
Amortissement des immobilisations incorporelles à durée déterminée liées aux acquisitions (avant impôt)	(7)	(6)	(8)	(13)	(15)
(Charge) économie d'impôt sur le résultat	2	2	2	4	4
Bénéfice net – détenteurs d'actions ordinaires	255 \$	301 \$	373 \$	556 \$	764 \$

Exploitation européenne

	Pour les trimestres clos les			Pour les semestres clos les	
	30 juin 2025	31 mars 2025	30 juin 2024 (retraité)	30 juin 2025	30 juin 2024 (retraité)
Bénéfice fondamental	262 \$	239 \$	236 \$	501 \$	462 \$
Éléments exclus du bénéfice fondamental					
Expérience sur le marché par rapport aux attentes (avant impôt)	(139) \$	(47) \$	13 \$	(186) \$	(2) \$
(Charge) économie d'impôt sur le résultat	29	11	(5)	40	(2)
Révision des hypothèses et mesures prises par la direction (avant impôt)	(1)	(32)	(2)	(33)	(2)
(Charge) économie d'impôt sur le résultat	1	8	—	9	—
Incidences de la transformation des activités (avant impôt)	(42)	(10)	—	(52)	—
(Charge) économie d'impôt sur le résultat	10	2	—	12	—
Amortissement des immobilisations incorporelles à durée déterminée liées aux acquisitions (avant impôt)	(6)	(5)	(5)	(11)	(11)
(Charge) économie d'impôt sur le résultat	1	1	1	2	2
Incidence des modifications des lois fiscales (avant impôt)	—	—	—	—	—
(Charge) économie d'impôt sur le résultat	11	—	(7)	11	—
Bénéfice net – détenteurs d'actions ordinaires	126 \$	167 \$	231 \$	293 \$	447 \$

Solutions de gestion du capital et des risques

	Pour les trimestres clos les			Pour les semestres clos les	
	30 juin 2025	31 mars 2025	30 juin 2024 (retraité)	30 juin 2025	30 juin 2024 (retraité)
Bénéfice fondamental	229 \$	213 \$	199 \$	442 \$	404 \$
Éléments exclus du bénéfice fondamental					
Expérience sur le marché par rapport aux attentes (avant impôt)	(31) \$	(35) \$	(6) \$	(66) \$	43 \$
(Charge) économie d'impôt sur le résultat	4	7	(2)	11	(6)
Révision des hypothèses et mesures prises par la direction (avant impôt)	(3)	(1)	(1)	(4)	(7)
(Charge) économie d'impôt sur le résultat	1	—	1	1	—
Incidences de la transformation des activités	(9)	—	—	(9)	—
Charge (économie) d'impôt sur le résultat	3	—	—	3	—
Incidence des modifications des lois fiscales (avant impôt)	—	—	—	—	—
(Charge) économie d'impôt sur le résultat	—	—	(27)	—	—
Bénéfice net – détenteurs d'actions ordinaires	194 \$	184 \$	164 \$	378 \$	434 \$

Exploitation générale

	Pour les trimestres clos les			Pour les semestres clos les	
	30 juin 2025	31 mars 2025	30 juin 2024 (retraité)	30 juin 2025	30 juin 2024 (retraité)
Bénéfice fondamental (perte fondamentale)	(58) \$	(103) \$	(92) \$	(161) \$	(187) \$
Éléments exclus du bénéfice fondamental (de la perte fondamentale)					
Expérience sur le marché par rapport aux attentes (avant impôt)	13 \$	(24) \$	10 \$	(11) \$	22 \$
(Charge) économie d'impôt sur le résultat	(2)	5	(1)	3	(4)
Révision des hypothèses et mesures prises par la direction (avant impôt)	—	(9)	3	(9)	3
(Charge) économie d'impôt sur le résultat	—	2	37	2	37
Incidences de la transformation des activités (avant impôt)	71	—	—	71	—
(Charge) économie d'impôt sur le résultat	(9)	—	—	(9)	—
Amortissement des immobilisations incorporelles à durée déterminée liées aux acquisitions (avant impôt)	(2)	(2)	(2)	(4)	(5)
(Charge) économie d'impôt sur le résultat	1	1	1	2	2
Bénéfice net (perte nette) – détenteurs d'actions ordinaires	14 \$	(130) \$	(44) \$	(116) \$	(132) \$

Actif administré, actif géré ou sous services-conseils et actif des clients

L'actif administré, l'actif géré ou sous services-conseils et l'actif des clients sont des mesures financières non conformes aux PCGR. Ces mesures constituent des indicateurs de la taille et du volume de l'ensemble des activités de la compagnie. Les services administratifs représentent un secteur important des activités générales de la compagnie et doivent être pris en compte lorsque les volumes, les tailles et les tendances sont comparés.

Le total de l'actif administré inclut l'actif géré ou sous services-conseils et l'actif administré seulement (dont le total correspond au total de l'actif des clients) et d'autres actifs au bilan.

L'actif des clients représente le total de l'actif géré ou sous services-conseils des clients et de l'actif administré seulement des clients pour les secteurs d'activité Retraite et Gestion du patrimoine de la compagnie.

L'actif des clients est classé comme actif géré ou sous services-conseils lorsque la compagnie touche des honoraires pour un ou plusieurs des services suivants : les services de gestion de placements pour les fonds exclusifs ou les comptes institutionnels, la gestion de portefeuilles discrétionnaires au nom des clients et la prestation de conseils financiers. L'actif géré ou sous services-conseils se rapporte seulement aux secteurs d'activité Retraite et Gestion du patrimoine de la compagnie.

Se reporter à la rubrique Glossaire du rapport de gestion intermédiaire de la compagnie pour le deuxième trimestre de 2025 pour obtenir la définition de l'actif administré seulement.

Les autres actifs au bilan comprennent les actifs au titre des contrats d'assurance, les actifs au titre des contrats de réassurance, le goodwill et les immobilisations incorporelles, les autres actifs, ainsi que la tranche de l'actif investi et des placements pour le compte des titulaires de polices de fonds distincts qui n'est pas comprise dans le total de l'actif des clients.

Lifeco¹

	30 juin 2025	31 mars 2025	30 juin 2024 (retraité)
Actif administré			
Actif géré ou sous services-conseils	1 036 167 \$	1 013 530 \$	941 272 \$
Actif administré seulement ²	2 007 290	1 993 588	1 786 711
Total de l'actif des clients	3 043 457 \$	3 007 118 \$	2 727 983 \$
Autres actifs au bilan	231 841	230 983	201 059
Total de l'actif administré	3 275 298 \$	3 238 101 \$	2 929 042 \$
dont : total des actifs au bilan	814 842	804 144	749 562
dont : actif investi	244 501	247 807	228 616

¹ Le total de l'actif administré de Lifeco comprend l'actif géré lié à PanAgora Asset Management qui est inclus dans l'exploitation générale.

² Se reporter à la rubrique Glossaire du rapport de gestion intermédiaire de la compagnie pour le deuxième trimestre de 2025 pour obtenir de plus amples renseignements sur la composition de cette mesure.

RATIOS NON CONFORMES AUX PCGR

Un ratio non conforme aux PCGR est une mesure financière exprimée sous forme de ratio, de fraction, de pourcentage ou selon une représentation similaire qui n'est pas présentée dans les états financiers de la compagnie et qui contient une ou plusieurs mesures financières non conformes aux PCGR comme composantes. Ces mesures financières n'ont pas de définition normalisée prescrite par les normes IFRS et peuvent ne pas être comparables à des mesures financières semblables présentées par d'autres émetteurs.

Tous les ratios non conformes aux PCGR présentés par la compagnie utilisent le bénéfice fondamental (la perte fondamentale) à titre de composante non conforme aux PCGR. Le bénéfice fondamental (la perte fondamentale) reflète le point de vue de la direction sur la performance sous-jacente de la compagnie et offre une autre mesure pour comprendre la performance sous-jacente des activités par rapport au bénéfice net selon les normes IFRS.

- **Ratio de distribution fondamental** – Les dividendes versés aux détenteurs d'actions ordinaires sont divisés par le bénéfice fondamental (la perte fondamentale).
- **Bénéfice fondamental par action** – Le bénéfice fondamental (la perte fondamentale) pour la période est divisé par le nombre moyen d'actions ordinaires en circulation pour la période.
- **Rendement des capitaux propres fondamentaux** – Le bénéfice fondamental (la perte fondamentale) des quatre derniers trimestres est divisé par les capitaux propres moyens attribuables aux détenteurs d'actions ordinaires pour les quatre derniers trimestres. Cette mesure est un indicateur de la rentabilité des unités d'exploitation.
- **Ratio d'efficience** – Ce ratio est calculé pour les quatre derniers trimestres et correspond aux charges d'exploitation et frais administratifs fondamentaux avant impôt liés aux produits sans participation divisés par la somme du bénéfice fondamental avant impôt et des charges d'exploitation et frais administratifs fondamentaux avant impôt liés aux produits sans participation.